

CHAMPIONNAT NATIONAL DE V.T.T.



12-13 JUILLET 2008
HARNES



Organisé par le Comité départemental
et la commission des activités vélo du Nord/Pas-de-Calais





**Le mot du Président du
du Comité du Pas de
Calais**

C'est avec joie, que nous préfaçons cette publication, présentant les championnats fédéraux du VTT F.S.G.T.

Nous félicitons, le comité d'organisation et ceux qui ont permis de près ou de loin d'optimiser la réussite de ses fédéraux, et particulièrement, la commission régionale du vélo FSGT qui a été honorée par la fédération en lui accordant l'organisation de l'édition 2008.

A cette occasion, nous invitons les comités départementaux et régionaux de la FSGT à participer à cette compétition nationale et conviviale.

Le comité d'organisation avec ses partenaires, le Conseil Régional Nord-Pas de Calais, le Conseil Général du Pas de Calais, la Ville de Harnes, le Vélo club de Harnes et la commission régionale du vélo FSGT mettent tout en œuvre afin d'assurer les meilleures conditions pour la réussite de cet événement national FSGT.

Les compétiteurs pourront s'exprimer sur un tracé, technique et vallonné, dans un parc (ancienne friche industrielle des houillères) le bois de Florimond ou chacun espère le meilleur classement possible. C'est un moment fort dans la vie sportive d'un athlète et c'est ensemble que nous écrirons cette page.

Nous souhaitons la bienvenue à toutes et à tous dans notre région et particulièrement dans le Pas de Calais.

*La CoPrésidence du Comité Régional Nord Pas de Calais de la FSGT
La collégiale du Pas de Calais de la FSGT*

COMITÉ D'ORGANISATION

Le Comité du Pas de Calais assure l'organisation, en partenariat avec le V.C. Harnes, la Municipalité et ses services, la commission régionale de vélo et la commission fédérale.

F.S.G.T. – Réseau National V.T.T.

14-16 Rue Scandicci - 93508 – PANTIN Cedex
Téléphone : 01 49 42 23 45 - Fax : 01 49 42 23 60

REPRESENTANTS FEDERAUX

Roland GEISSER pour la Commission Fédérale V.T.T.

22 Rue des Castors – 68200 MULHOUSE

Tél : 06 14 24 62 60

Mail : rollyuclvtt@estvideo.fr

Serge DUIGOU pour le Centre Fédéral

28 Rue Ty Arvor – 29830 SAINT PABU

Tél : 02 98 47 07 07 et 06 20 64 35 46 Mail : sergeduigou@yahoo.fr

COMITE F.S.G.T. DU PAS DE CALAIS

Coordination générale :

Jean Paul COURCHELLE

13 Rue du Cornet 62620 BARLIN

06 86 46 54 78

Secrétariat :

Laureen LISS

Comité FSGT, Maison des Sports, 9 rue Jean Bart

62143 LANGRES Tél : 03 21 72 67 39

Trésorier :

Béla NEUBRANDT

7 Rue Carnot 62420 BILLY

Restauration &

Hébergement :

Eliane EROUART

48 Rue Georges Clemenceau 62880 ESTEVELLES

03 21 74 28 57

Circuit :

Charles EROUART

48 Rue Georges Clemenceau 62880 ESTEVELLES

03 21 74 28 57

Engagements des participants (avant le 15 juin 2008)

Pour se rendre à Harnes (Pas-De-Calais)

En provenance de l'A1

Prendre l'A21 en direction de Lens et sortir à Montigny en Gohelle

En provenance de la région Est (A26)

Prendre l'A1 au niveau d'Arras et direction Lille, ensuite A21 direction de Lens et sortir à Montigny en Gohelle.

En provenance de la Région Ouest

Au niveau d'Amiens prendre l'A29 pour rejoindre l'A1 direction Lille. Prendre l'A21 direction Lens et sortir Montigny en Gohelle.

A partir de la sortie Montigny en Gohelle, suivre le fléchage pour rejoindre le site.

L'accueil sur le site

Accueil et retrait des plaques :

L'accueil sur le site et le retrait des plaques de cadre, dossards et puces électroniques se feront à HARNES au Complexe André Bigotte le samedi 12 juillet 2008 à partir de 14 h00 et le dimanche 13 juillet 2008 à partir de 7 h00.

Réunion d'information :

Elle se tiendra le samedi 12 juillet 2008 à 18 h30 au Complexe André Bigotte.

Hébergements :

Vous trouverez, ci-joint, une liste d'hôtels situés dans les environs de HARNES. Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le Comité Départemental du Tourisme du Pas de Calais : www.crt-nordpasdecalais.fr

6 place Mendès France BP 99, 59028 LILLE CEDEX Tél : 03.20.14.57.57

Des hébergements collectifs sont possibles

- En camping sur le site même du circuit (sanitaires sur place mais douches au complexe André Bigotte à 1,5 km)
- En chambres collectives au lycée Louis PASTEUR à HENIN BEAUMONT (à 5 km de Harnes) au coût de 11 € par personne. Les petits déjeuners seront servis au complexe André Bigotte à Harnes.

Tourisme :

Peuvent aussi être consultés avec beaucoup d'intérêt :

- Le site de la Mairie de HARNES.
- Le site de la Chambre de Commerce et d'Industrie.
- Le site de la Communauté de Communes

Restauration :

Les repas seront servis au Complexe André Bigotte de HARNES (voir détails tarifs et menus sur la fiche restauration).

Pour des raisons essentielles de bonne organisation, **l'inscription préalable est obligatoire** (voir fiche de réservation).

Récompenses

La remise des maillots, bouquets et récompenses se fera au Complexe André Bigotte de HARNES le Dimanche 13 juillet 2008 à 18 H 00.

Cette cérémonie sera suivie par le verre de l'amitié offert par la Mairie de HARNES.

PROGRAMME

SAMEDI 12 juillet

12h	Repas au Complexe André Bigotte à HARNES.
14h à 18h	Accueil au Complexe André Bigotte à HARNES. Vérification des licences Remise des plaques, dossards et puces électroniques aux engagés Remise des tickets repas. Reconnaissance du parcours
18h30	Réunion d'information au Complexe André Bigotte Présentation du parcours
19h00	Apéritif de bienvenue offert par la Commission Cycliste aux Coureurs et Dirigeants
19h30	Repas au Complexe André Bigotte

DIMANCHE 13 juillet

Horaires	Départ	Tours	Distance	Arrivée
MATIN				
9h00	Juniors	3	24 km	10h30
9h08	Vétérans	3	24 km	10h40
9h16	Masters	3	24 km	10h50
10h30	Minimes F & G et Cadettes	1	8 km	11h15
10h30	Benjamins & Pupilles	circuit	2 km	

De 10h30 à 14h00 Repas au Gymnase de HARNES

Horaires	Départ	Tours	Distance	Arrivée
APRES MIDI				
14H0	Cadets & Féminines Juniors et Seniors	2	16 km	15h00
15h00	Gymkhana Benjamins et Pupilles			
15h15	Espoirs	4	32 km	17h20
15h20	Seniors	4	32 km	17h30

L'appel des coureurs se fera 15 minutes avant le départ.
En fonction de la météo le nombre de tours pourra être modifié.

18h00 Remise des maillots, bouquets et récompenses se fera au complexe André Bigotte.

APÉRITIF de CLOTURE offert par la Mairie de HARNES

19h30 **REPAS DE CLOTURE**

Parcours du championnat : BOIS DE FLORIMOND

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">➤ DEPART PLAT 205 M➤ PELOUSE 101 M➤ SORTIE DE PELOUSE SENTIER 130 M➤ 571 M LEGERE MONTEE DE 50 M➤ 720 M DESCENTE➤ PELOUSE 824 M➤ BUTE SORTIE 1040 M➤ DEBUT SENTIER 1257 M➤ DENIVELE FIN DE DENIVELE 1447 M➤ LEGERE DESCENTE 1539 M➤ LEGERE MONTEE 1710 M➤ DESCENTE 1743 M➤ FIN DE DESCENTE 1800M➤ 1835 M BUTE 1888 M➤ DESCENTE BUTE 12 M BUTE➤ 1900 M PLAT➤ 1976 M DEBUT DE MONTEE➤ FIN DE MONTEE 2026 M➤ DESCENTE 2043 M➤ FIN DE DESCENTE 2075 M➤ PLAT 2118 M➤ BUTE 2129 M➤ PLAT➤ DEBUT DE MONTEE 2436 M➤ PETITES BOSSES 3098 M 50➤ DEBUT DESCENTE ET FIN DE DESCENTE 3391 M➤ SENTIER PLAT 3549 M➤ DESCENTE BUTE 3572 M➤ DEBUT PELOUSE ET FIN DE PELOUSE 3675 M➤ DESCENTE SENTIER➤ BUTE 3790 M➤ FIN DE BUTE 3848 M➤ DEBUT DESCENTE 3926 M➤ FIN DESCENTE 3992 M➤ PELOUSE➤ DEBUT BUTE 4143 M➤ FIN BUTE 4163 M➤ FIN DE PELOUSE 4609 M | <ul style="list-style-type: none">➤ DEBUT SOUS BOIS TERRAIN BOSSELE 4672 M➤ SORTIE TERRAIN BOSSELE 4816 M➤ DEBUT DE MONTEE 4841 M➤ FIN DE MONTEE 4890 M➤ DEBUT DESCENTE FIN DE DESCENTE 4925 M➤ PLAT 500 M 60➤ DEBUT DE BOSSES FIN DE BOSSES 5233 M➤ PELOUSE➤ DESCENTE SENTIER 5445 M➤ DESCENTE PELOUSE 5643 M➤ PASSERELLE 5700 M➤ DEBUT ET FIN DE PELOUSE 5775 M➤ SENTIER➤ DEBUT DE MONTEE 5945 M➤ PELOUSE➤ MONTEE 6078 M➤ DEBUT ET FIN DESCENTE 6193 M➤ DEBUT ET FIN DE SENTIER 6930 M➤ PELOUSE ET BOUE FIN 6476 M➤ DEBUT ET FIN DE SENTIER 6774 M➤ DEBUT ET FIN DE PELOUSE 7000 M➤ DEBUT ET FIN DE DE SENTIER 7178 M➤ DEBUT ET FIN DE PELOUSE 7217 M➤ DEBUT ET FIN DE BOSSES 7268 M➤ PELOUSE 7320 M➤ DEBUT ET FIN DE BOSSES 7403 M➤ DEBUT SENTIER ET FIN DE SENTIER 7469 M➤ PELOUSE➤ BUTE➤ PELOUSE FIN 7550 M➤ DEBUT ET FIN SENTIER 7755 M➤ ARRIVEE |
|--|---|



Règlement

Championnat National FSGT de VTT

LE LABEL CHAMPION NATIONAL :

Est accordé à partir du moment où il y aura, dans chaque catégorie autorisée au moins 10 partants issues d'au moins 8 comités pour les 6 épreuves hommes et 5 partants issues d'au moins 4 comités pour les féminines.

En dessous de ces quotas, le label **Critérium National Fédéral** est attribué ainsi qu'à chacune des 6 catégories de concurrents/tes plus jeunes (pupilles, benjamins minimes/ garçons et filles), s'il y a au moins 5 concurrents/tes d'au moins 2 comités à chaque départ

La décision de diminuer ces cotas peut être prise à la fin des inscriptions lors d'une réunion avec des responsables fédéraux.

1. CRITERIUM DES JEUNES VETETISTES

Ces critères sont ouverts aux licenciés FSGT (licence omnisports FSGT)

Organisés en deux temps

- 1^{er} gymkhana
- 2^{ème} X country pour les pupilles et benjamin(e) s

Le même vélo tout terrain avec la même plaque numérotée sera utilisé pour les deux épreuves par le même concurrent.

REGLEMENT gymkhana à rajouter après validation

Catégories retenues :

Pupilles garçons / filles

Benjamin(e) s garçons / filles

Minimes garçons / filles

Pour les minimes 1 seule course X country

Chaque concurrent devra courir dans sa catégorie d'âge.

2. QUALIFICATION

Ces championnats sont ouverts aux licenciés FSGT (licence omnisports FSGT) ayant participé à, au moins **6 épreuves VTT** et Cyclo-cross ou 50% des épreuves organisées dans le comité **avec un** minimum de deux épreuves organisées par la FSGT entre le 1^{er} juin 2007 **et le 1 juin 2008** (clause placée sous la responsabilité et à l'appréciation des comités départementaux en regard de règlement spécifique). Le nombre maximal total des participant(e) s est limité à **500**. La Fédération se réserve le droit de limiter le nombre de coureurs.

Les coureurs **FFC** classés 1^{ère} et 2^{ème} Catégorie avec plus de 200 points au 31 décembre de l'année précédent le Championnat ne peuvent être qualifiés.

Tous les participants devront être licenciés avant le 15 mars de l'année du Championnat

3. **LES 10 CATEGORIES DU CHAMPIONNAT NATIONAL :**

CADET (TE) S né(e) s en 1992 et 1993

JUNIORS (F. et G.) né(e) s en 1990 et 1991

ESPOIRS nés entre 1985 et 1989

SENIORS hommes nés entre 1969 et 1984

VETERANS hommes nés entre 1959 et 1968

MASTERS hommes nés en 1958 et avant

SENIORS féminines nées en 1969 et avant

TANDEM : une seule catégorie. Les équipages pourront être mixtes du point de vue des sexes, et des catégories d'âge (mais à partir des juniors inclus)

Chaque concurrent(e) devra courir dans sa catégorie d'âge.

A partir de la catégorie « cadet », un sur classement d'une catégorie d'âge peut être sollicité dans le seul cas d'une supériorité manifeste, et à condition **obligatoire** de produire un bilan médical complet, établi par un médecin du sport sur un plateau technique.

LES ENGAGEMENTS DEVRONT PARVENIR À LA FEDERATION AVANT LE 15JUN 2008. SEULS SERONT ENREGISTRES CEUX PRESENTES ET VALIDES PAR LE COMITE DU COUREUR, ET ACCOMPAGNES DU REGLEMENT FINANCIER DES DROITS D'ENGAGEMENT

4 euros PAR COUREUR

Pour le tandem c'est 2 coureurs donc 2 engagements

4. TENUE VESTIMENTAIRE

Les coureurs d'un même comité devra revêtir un maillot identique par catégorie. Les champions départementaux et régionaux de VTT devront revêtir leurs maillots distinctifs.

5. MATERIEL

Le port du casque rigide est obligatoire pour toutes les épreuves. Seule, l'utilisation d'un VTT est autorisée. Les roues devront avoir un diamètre maxi de 26 pouces et les pneus d'une largeur supérieure à 1.5 pouces (sauf pour les critérium de la jeunesse).

Le changement de roues et de vélo est interdit.

Tout(e) concurrent(e) qui passera la ligne d'arrivée avec un numéro de dossard différent du numéro de cadre sera disqualifié(e).

6. DOSSARDS ET PLAQUES DE CADRES

La prise de dossard se fera individuellement aux lieux et horaires indiqués dans le dossier préparatoire du championnat. Chaque dossard et plaque ne seront délivrés qu'après la vérification de la régularité de chaque licence fédérale qui sera gardée par l'organisateur et restituée à la fin de l'épreuve.

Le coureur devra justifier de son identité par un document autre que sa licence.

Chaque concurrent(e) devra obligatoirement porter un dossard sur le maillot et une plaque de cadre. Des tranches de numéros seront attribuées suivant les catégories ci-dessus.

7. DEROULEMENT DES EPREUVES

L'appel des coureurs se fera nominativement, 15 mn avant le départ réel. Les positions sur la grille de départ se feront : champion sortant, champions départementaux et régionaux, anciens champions, comité organisateur, puis les autres comités suivant l'ordre d'inscription.

Tout(e) arrivant(e) sera classé(e) pas de délai d'élimination. Tous(tes) les concurrent(e) seront arrêté(e)s dès que le premier coureur de sa catégorie aura franchi la ligne d'arrivée.

8. RECOMPENSES FEDERALES

Chaque Champion(ne) se verra remettre le maillot de Champion Fédéral. Des médailles fédérales seront offertes aux 3 premiers de chaque championnat et de chaque critérium.

Le vainqueur du Critérium National se verra remettre un écusson et une écharpe « vainqueur du critérium National VTT FSGT ».

Coupes aux trois premiers du **Championnat National par comité** et au **Critérium National de la jeunesse par comité**
Un prix d'équipe avec label **Championnat National par comité** sera remis aux **3 premiers comités** par addition des 5 meilleures places des coureurs du comité sur les épreuves du Championnat National.
Un prix d'équipe avec label **Critérium National de la jeunesse par comité** sera remis aux **3 premiers comités** par addition des 5 meilleures places des coureurs du comité sur les épreuves du Critérium National.

9. REMISE DES RECOMPENSES

Les maillots, médailles de la fédération ainsi que les bouquets et coupes offerts par l'organisateur seront remis lors de la cérémonie protocolaire mentionnée dans la plaquette d'informations.
Les prix d'équipe seront remis lors du protocole de clôture.

10. REPRESENTATION FEDERALE

Un jury fédéral sera constitué. Pour ce faire, chaque comité devra présenter un officiel par tranche de 10 coureurs engagés. Ils devront être **obligatoirement** inscrits sur le questionnaire d'engagement, afin que ceux-ci puissent être validés. Un membre du Collectif National des Activités Vélo est désigné pour représenter la Fédération, et aura le rôle exclusif de médiateur. Pour l'édition 2008, il s'agit de **Roland GEISSER**

11. RECLAMATIONS

Le non-respect d'un des articles du présent règlement entraînera la disqualification du coureur.
Toute réclamation devra être adressée par écrit par l'intermédiaire des comités dans un délai de **15 jours** après le Championnat à l'adresse suivante :



Règlement du Critérium National F.S.G.T. Des Jeunes Vététistes



1) QUALIFICATION

Le Critérium National F.S.G.T. des Jeunes Vététistes est ouvert aux coureurs licenciés F.S.G.T. validés avant le 1er mars de l'année du championnat réparties dans les catégories d'âges suivantes :

- Poussin(e)s né(e)s en 2001 et 2000
- Pupilles né(e)s en 1999 et 1998
- Benjamin(e)s né(e)s en 1997 et 1996
- Minimes (G et F) né(e)s en 1995 et 1994

Ce Rassemblement se disputera individuellement.

Les engagements devront parvenir à la Fédération avant le 15 juin 2008. Seuls seront enregistrés ceux validés par le Comité du coureur.

Les engagements sont gratuits pour les poussins pupilles /Benjamins et payant pour les minimes.

2) MATÉRIEL

Le port du casque est obligatoire sur le vélo même en dehors des épreuves.

Chaque concurrent ne devra posséder qu'un seul vélo. Tout changement entraînera la mise hors course. (sauf sur incident mécanique constaté).

Le changement de roues n'est pas autorisé.

3) PRISE DES DOSSARDS

La prise des dossards se fera individuellement sur présentation de la licence dont la validation devra être garantie par le Comité du coureur. Le coureur devra justifier de son identité par un document autre que sa licence.

Horaires préconisés par l'organisateur et approuvés par le niveau fédéral.

4) INDICATIF DES LONGUEURS DES CIRCUITS

Poussin/nes : 2/3 kms

Pupilles garçon/fille : 4/5 kms

Benjamin/mines : 6/7 kms

Minimes garçon/fille : 9/12 kms

Les Minimes ne participent qu'au Cross-country.

RÈGLEMENT TECHNIQUE

5) ÉPREUVE d'ADRESSE.

A) Principe

Épreuve individuelle et non chronométrée. Seul le nombre de fautes sur les obstacles est pris en compte.

Un juge officiel et un secrétaire du comité organisateur, ainsi que six commissaires de six comités différents, sont nommés par le collectif d'organisation lors de la réunion du samedi 26 mai.

Le juge officiel indique aux six commissaires, avant l'épreuve, les fautes à comptabiliser.

Chaque concurrent se présente au départ de sa catégorie, en respectant l'ordre des plaques de cadre, les horaires définitifs seront arrêtés en fonction du nombre des engagés.

Le juge officiel donne le départ de chaque concurrent à tour de rôle.

Deux commissaires suivent chaque concurrent ; ils ne peuvent pas être du même comité que le concurrent. Les commissaires annoncent à l'arrivée le numéro de la plaque et le nombre de fautes. En cas de désaccord entre les deux commissaires sur le nombre de fautes, le juge devra trancher.

Le secrétaire note le nombre de fautes de chaque concurrent que lui indique le juge.

B) Barème des pénalités :

a - Refus d'obstacle : passage délibéré à côté d'un obstacle, la pénalité sera de 6 points pour chaque obstacle

b - Non respect du fléchage : prise du fléchage à l'envers, pénalité de 2 points

Fautes : chaque faute sera pénalisée de 1 point (6 points maximum par obstacle).

Sont considérées comme fautes :

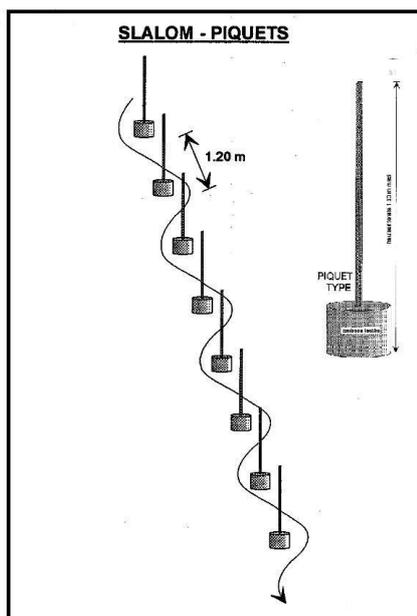
- Pied à terre.
- Quilles ou piquets tombés, ou non contournés, ou sortis de leur emplacement marqué au sol.
- Entonnoir renversé totalement ou partiellement.
- Saut d'obstacles : barres renversées.

3) Reconnaissance des parcours

- Aucun concurrent ne sera autorisé à s'entraîner sur les parcours, l'infraction à cette règle entraînera sa mise hors course.
- La reconnaissance se fera avant le départ du premier concurrent par les coureurs et les responsables de chaque équipe.
- Toute demande d'explication se fera à ce moment.
- Aucune modification ne sera acceptée dès le départ du premier concurrent.

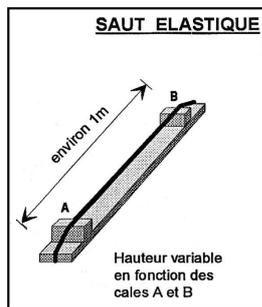
C) Parcours

Jeu n°1 – Slalom



Pénalités :

- Chaque piquet tombé ou évité 1 point
- Pied à terre ou chute : 1 point
- Si l'entrée du slalom est donnée, erreur de fléchage : 2 points

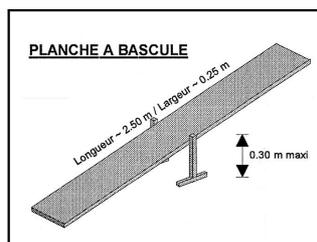


- Tout le jeu évité 6 points

Jeu n°2 – Saut élastique

Pénalités :

- Élastique touchée par la roue avant 1 point
- Élastique touchée par la roue arrière 1 point
- Pied à terre ou chute 1 point
- Jeu évité



6 points

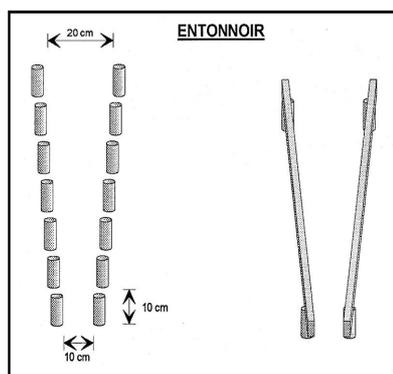
Jeu n°3 – Planche à

Bascule

Pénalités :

- Pied à terre ou chute 1 point
- Tout le Jeu évité 6 points

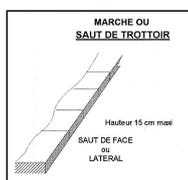
Jeu n°4 – Entonnoir



Pénalités :

- Linteau ou quille tombé (une ou plusieurs) 1 point
- Pied à terre ou chute 1 point
- Tout le jeu évité 6 points

Jeu n° 5 – Saut de Trottoir



Pénalités :

- Pied à terre ou chute 1 point

6) ACCIDENT - INCIDENT

La chute ou l'incident mécanique réparable ne sera pas prétexte à recommencer. Seul le bris de matériel, crevaison comprise ne permettant pas de poursuivre le parcours en vélo, et dûment constaté par les commissaires, pourra donner lieu à un deuxième départ après le dernier concurrent, sauf pour le Cross Country.

Le coureur qui abandonnerait une épreuve pour quelque raison que ce soit ne pourra marquer des points dans celle-ci. Il pourra par contre prendre part aux épreuves suivantes sans concourir pour le classement général..

7) CROSS COUNTRY

Épreuve individuelle et chronométrée.

8) CLASSEMENT

Gymkhana : Classement avec les points pénalités

Cross-country : Classement aux points

L'addition des points attribués au gymkhana et au cross-country donnera le classement général.

EN CAS D'EGALITE LA PLACE DU CROSS-COUNTRY SERA PRIS EN COMPTE POUR DEPARTAGER LES CONCURENTS.

9) DISCIPLINE

Toute équipe engagée sera soumise au respect des règlements du Championnat.

Toute manifestation intempestive des supporters d'une équipe à l'encontre des commissaires ou des participants entraînera la mise hors course du concurrent.

Seul le responsable de l'équipe sera habilité à solliciter le jury d'appel en cas de contestation.

10) CLASSEMENT GÉNÉRAUX

Les classements se feront en ajoutant au temps du Cross-country les pénalités du parcours d'adresse.

11) RÉCLAMATION

Le non respect d'un des articles du présent règlement entraînera la disqualification du coureur.

Toute réclamation devra être adressée par écrit par l'intermédiaire des Comités dans un délai de 15 jours après le Championnat à l'adresse suivante :



RESTAURATION A PROXIMITE

HARNES

DONA CARMELITA

Brasserie Pizzeria
70 rue des Fusillés
Tél. : 03 21 67 23 51

LA TOQUE BLANCHE

Restaurant
45 Rue de Montceau
Tél. : 03 21 20 03 05

BELWEDER

Restaurant
70 rue des Fusillés
Tél. : 03 21 49 25 65

CAPITOLE 3

Brasserie, Friterie
11 Grand Place
Tél. : 03 21 20 12 16

COURRIERES

RESTAURANT DU COMMERCE

Traditionnel, Pizzeria
15 Place Jean Tailliez
Tél : 03 21 20 02 69

LENS

SALSA MEXICANA

30 Rue de la Gare
Tél : 03 21 28 79 79

SNACK SENSAS

Friterie
78 Rue René Lannoy
Tél : 03 21 443 50 50

CAMPANILE

Route la bassée
62300 LENS
Tél : 03 21 28 82 82

LA SCALA

Spécialités Italiennes
8 Rue des Déportés
Tél : 03 21 42 12 22

LENS

ALICIA

Pizzéria
24 Place du Cantin
Tél : 03 21 42 45 11

GIAMG LAM

37 Rue de la Gare
Tél : 03 21 42 10 18

HOTEL DE FRANCE

2 Place Général De Gaulle
Tél : 03 21 28 18 10

PALERMO

14 Bis Rue du Champ de Mars
Tél : 03 21 67 63 56

LA BODEGA

41 Avenue Van Pelt
Tél : 03 21 78 78 3

LA FIESTA

102 Bld Emile Basly
Tél : 03 21 28 18 23

LA PATATERIE

30 Bis Route de Béthune
03 21 42 65 47

BRUNO PARRAIN

Espace Bollaert
03 21 78 30 30

WINGLES

BROCHE DE FER

WINGLES
03 21 69 52 22

BULLY LES MINES

LES ENFANTS DU PAYS

BULLY LES MINES
03 21 29 12 33

Hébergements liste des hôtels

NOYELLES GODAULT

PREMIERE CLASSE (7 km de HARNES)

Rue Beaumont
62950 NOYELLES GODAULT
Tél. : 08 92 70 70 47

PRIME HOTEL

32 Rue de Beaumont
62950 NOYELLES GODAULT
Tél. : 03 21 75 75 15

Hôtel MISTER BED

Rue Beaumont
62950 NOYELLES GODAULT
Tél. : 03 21 20 77 76

CAMPANILE

Rue Beaumont
62950 NOYELLES GODAULT
Tél. : 03 21 76 26 26

NOVOTEL

Centre Commercial Auchan
62950 NOYELLES GODAULT
Tél : 03 21 08 58 08

B&B

Rue Beaumont
62950 NOYELLES GODAULT
Tél : 08 92 78 80 53

ALBION CAP HOTEL

Rue Beaumont
62950 NOYELLES GODAULT
Tél : 03 21 13 85 85

LENS

ESPACE BOLLAERT

13 Route de Béthune
62300 LENS
Tél : 03 21 78 30 30

CAMPANILE

Route la bassée
62300 LENS
Tél : 03 21 28 82 82

LE JARDIN

29 Place République
62300 LENS
Tél : 03 21 28 02 06

LE TASSILI

60 Rue des Jardins
62300 LENS
Tél : 03 21 28 10 20

HOTEL DE FRANCE

2 Place Général De Gaulle
62300 LENS
Tél : 03 21 28 18 10

LE CARON

8 Place Général De Gaulle
62300 LENS
Tél : 03 21 28 10 34

PIM

13C Route de Béthune
62300 LENS
Tél : 03 21 78 30 30

LE COTTAGE

292 Ave de la Libération
62700 BRUAY LA BUISSIERE
Tél : 03 21 53 14 14

PARC HOTEL (6 km de Harnes)

Rue Vieux Château
62220 CARVIN
Tél : 03 21 79 65 65

RESTAURATION - RÉSERVATION

Comité: _____

Nom du Responsable : _____ Prénom: _____

Adresse :

Tél. Domicile : _____ Tél. Travail : _____

Portable : _____ Fax : _____

E – mail: _____

Menus

Samedi midi	Samedi soir
Entrée : Oeuf mimosa. Plat : Sauté de porc avec petits légumes, basquaise, riz et pâtes. Assiette de fromage, salade. Tarte aux pommes et au flan. Poire Belle Hélène	Entrée : Avocat au crabe Plat : Poulet Tagliatelles Assiette de fromage <u>Dessert, poire</u>
Dimanche midi	Dimanche soir FESTIF
Entrée : jambon, crudités, pâtes Plat : tomate farcie, ratatouille et riz Assiette fromage Salade de fruits	Entrée : Quiche saumon Assiette de crudités assiette charcuterie ou pâté en croûte Plat : Boeuf ou poisson, Poulet rôti salade Pommes dauphines, tomate provençale et fagot de haricots verts Flan de carottes Farandole de fromages Mousse café (génoise)

Fiche de réservation au dos

FICHE DE RÉSERVATION DES REPAS

Samedi 12 juillet 2008

Midi de 12h à 13h30 Nombre [_____] x 10 € = _____ €

Soir de 19h à 20h30 Nombre [_____] x 10 € = _____ €

Dimanche 13 juillet 2008

Midi de 10h30 à 14h Nombre [.....] x 10 € = _____ €

Soir à 19h00 Soirée Festive Nombre [.....] x 15 € = _____ €

TOTAL : _____ €

RÉSERVATIONS

Pour que les repas soient pris en compte, les réservations doivent être accompagnées du chèque de règlement, établi à l'ordre de : F.S.G.T

A retourner avant le 15 juin 2008 à :

La Maison des Sports
Comité Départemental F.S.G.T
9 Rue Jean Bart 62143 ANGRES
Téléphone et Fax : 03 / 21 / 72 / 67 / 39

Mail : comi
